



## N° 109 - SEPTEMBRE 2021

### Le mot du maire

Cet été, la nature a été généreuse en périodes pluvieuses entrecoupées de soleil. La végétation en a profité pour être prolifique. Nous nous trouvons face à une abondance imprévue et pas forcément déplaisante. Une herbe bien verte est toujours plus encourageante qu'une terre arase et sans vie.

Pour notre commune, nous sommes face à des arrêts maladie reconduits qui nous mettent dans une situation imprévue. Je remercie toutes les bonnes volontés qui ont permis ici et là à limiter les désagréments occasionnés. Nous avons depuis lundi 06 septembre un nouvel agent d'entretien pour 2 mois. Nous recherchons pour les semaines à venir un autre candidat afin de rattraper le retard de gestion de nos espaces verts. J'en profite pour rappeler aux riverains des voiries publiques que l'état des trottoirs est sous leur responsabilité. Nous avons l'habitude de le rappeler pour les périodes hivernales. Il en est de même pour la végétation qui pousserait entre le trottoir et la limite de leurs propriétés. J'en profite pour demander à ces mêmes riverains de tailler régulièrement leurs haies. Il n'est pas admissible que les piétons soient obligés de descendre des trottoirs et de marcher sur la route pour éviter des branches, voire des ronces. J'ai demandé à notre police municipale d'y veiller.

Les élections se sont déroulées dans de très bonnes conditions sanitaires. Je regrette personnellement l'abstention toujours plus importante. Je tiens à remercier tous ceux qui ont soutenu ma candidature. Mon placement dans la liste ne me donne pas l'accès à un siège. Pour autant, cette campagne a été pour moi l'occasion de rencontrer de magnifiques initiatives innovantes et prometteuses, ainsi que des décideurs de collectivités bien plus grandes que notre charmante commune. Ce fut donc une expérience enrichissante et certainement profitable pour l'évolution de notre village.

En attendant de nouveaux projets, les travaux de terrassement du square de l'église débuteront cette fin de mois. Nous venons également de retenir notre maître d'œuvre pour la reprise du chauffage et de l'isolation de l'ensemble du bâtiment contenant la mairie. Un autre évènement a dû également vous marquer : l'ouverture de l'« Épicerie des moines ». Les 2 associés, Messieurs CHAPUIS et CHAIGNEAU, après l'ouverture de leur pizzeria, vous proposent aujourd'hui un espace multiservices : produits de première nécessité, produits traiteur, produits locaux, relais colis, ... Grâce à leur esprit d'entreprendre, ils viennent compléter les propositions déjà présentes avec la boulangerie, le marché du samedi matin et le restaurant, sans oublier les 2 espaces de vente à la ferme et la ZAC des Martinets. Nous leur souhaitons une belle réussite.

L'été indien semble prometteur et je vous invite à en profiter au mieux. Prenez bien soin de vous, de vos proches et de tout ce qui vous entoure. Bonne rentrée !

Bertrand GONIN

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## **Commission Scolaire Enfance jeunesse**

**Geneviève RIBAILLIER**

### **Rentrée scolaire 2 septembre 2021**

82 enfants inscrits, pour cette rentrée à l'école L'Eau Vive.

Depuis quelques années, nos effectifs ont un peu baissé.

Cette année, de nouvelles familles rejoignent notre village et arrivent avec de jeunes enfants. En conséquence, l'école maintient le cap avec 4 classes.

Le restaurant accueille une soixantaine d'enfants chaque jour et notre cuisinier Frédéric PETIT leur mitonne de bons plats.

Comme chaque été les locaux ont été rafraîchis par un grand ménage.

Nous subissons, hélas, les inconvénients d'une saison pluvieuse et connaissons les difficultés à entretenir les espaces verts, la tempête du jeudi 12 août ayant aussi provoqué de la casse.

Les règles sanitaires auxquelles nous sommes accoutumés restent en vigueur, même légèrement aménagées.

À tous et toutes, parents d'élèves, équipe enseignante, ATSEM et bien sûr, les chers élèves surtout, nos souhaits de bonne année scolaire.

## **Commission Urbanisme**

**Pierre MELLINGER**

### **Fibre**

Suite à un nombre croissant de problématiques liées à la mise en place de la fibre optique sur notre commune, nous vous indiquons la démarche à suivre dans le cas où le passage en fourreau sous-terrain se trouve bloqué.

**1<sup>er</sup> cas** : si le blocage est situé à l'intérieur de votre propriété, c'est à vous, avec l'aide de votre opérateur, d'effectuer les travaux nécessaires pour remédier à la situation.

**2<sup>ème</sup> cas** : si le blocage est situé dans le domaine public (sous trottoir, voirie...), votre opérateur (Free, Orange, Bouygues...), doit effectuer un repérage par un marquage au sol au droit de la position supposée dudit blocage. À la suite de cela il devra émettre un ticket d'incident à adresser à XpFibre (ex SFR Ftth) qui est l'entreprise en charge du déploiement de la fibre sur le domaine public de notre commune.

C'est cette entreprise qui aura la charge d'identifier la cause du blocage (ex : fourreau bouché ou écrasé...) et procéder à la remise en état afin de libérer le passage pour votre fibre.

### **Taxe d'habitation pour les logements vacants depuis plus de 5 ans**

L'article 47 de la loi portant engagement national pour le logement (loi n°2006-872 du 13 juillet 2006), codifié à l'article 1407 bis du code général des impôts (CGI), donne la possibilité aux communes non concernées par la taxe annuelle sur les logements vacants d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de 5 années au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition.

Cet assujettissement concerne la part communale.

La vacance s'apprécie au sens des V et VI de l'article 232 du CGI. (n'est pas considéré comme vacant un logement dont la durée d'occupation est supérieure à 30 jours consécutifs au cours de chacune des années de la période de référence et n'est pas due la taxe en cas de vacance indépendante de la volonté du contribuable).

En cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune. La taxe est établie au nom du propriétaire, de l'usufruitier, du preneur du bail à construction ou réhabilitation, ou de l'emphytéote qui dispose du local depuis le début de la période de vacance.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'assujettir la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de 5 années au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition, conformément aux dispositions de l'article 1407 bis du CGI, et d'appliquer cette décision à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **Forages domestiques : informations et déclarations**

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 rend obligatoire de déclarer en mairie les forages domestiques existants ou futurs et à conférer aux services de distribution d'eau potable la possibilité de contrôler l'ouvrage de prélèvement ainsi que les réseaux intérieurs de distribution d'eau.

Cette déclaration a trois objectifs :

- préserver la qualité des eaux souterraines
- éviter la contamination du réseau public d'eau potable
- prévenir les risques sanitaires liés à la consommation d'eau non potable.

Si vous possédez un puits ou un forage domestique, vous devez le déclarer en mairie si vous ne l'avez pas fait lors de l'enquête réalisée en 2010.

[Imprimé CERFA Déclaration d'ouvrage : prélèvements, puits et forages à usage domestique \(Formulaire 13837\\*02\)](#)

Plus d'infos : [https://www.ecologie.gouv.fr/protection-ressource-en-eau#scroll-nav\\_\\_1](https://www.ecologie.gouv.fr/protection-ressource-en-eau#scroll-nav__1)

## Commission Voirie-Lieux Publics et Espaces Verts

Christian BILLAUD

À la suite de divers petits soucis d'entretien d'espaces verts (arrêt maladie de l'employé municipal) des réflexions sont en cours afin de trouver rapidement des solutions pour pallier ce manquement.

- Les haies qui débordent le long des trottoirs sur les voiries sont à la charge des propriétaires et non de la commune, ainsi que l'herbe qui pousse le long des murets attenants aux propriétés.
- Les places publiques ne sont pas des lieux appropriés pour l'entretien ou le nettoyage des véhicules qui peuvent occasionner des pollutions.
- Il arrive encore trop souvent que les poubelles personnelles demeurent sur les voies publiques après collecte. Or c'est une incitation à déposer des ordures par des gens de passage mal intentionnés. Il est rappelé que vos poubelles sont à rentrer dans vos propriétés sitôt le ramassage effectué, ce qui permet d'éviter le refus de ramassage.
- Square de l'église : début des travaux de réaménagement fin septembre.

## Commission Information

Régine PASQUIER

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et la municipalité auront la joie d'accueillir nos 70 ans et plus le mardi 12 octobre à 14h salle Le Corbusier pour un moment convivial. Une invitation leur parviendra prochainement.

**Bulletin Municipal 2021-2022** : pour sa 1ère page de couverture, nous recherchons des photos de notre village.

Si vous en avez en votre possession, merci de nous les envoyer au format JPEG à :

[contact@mairie-eveux.fr](mailto:contact@mairie-eveux.fr)

et [regine\\_pasquier@orange.fr](mailto:regine_pasquier@orange.fr)

Depuis le mois de juin, la mairie met à votre disposition un nouveau site internet.

N'hésitez pas à le visiter, vous trouverez facilement l'information recherchée : [www.eveux.fr](http://www.eveux.fr)

En complément des informations diffusées via le site internet et le panneau lumineux place du marronnier, nous vous proposons de télécharger gratuitement l'application **panneau pocket** (smartphone, tablette, ordinateur).

### Moustique Tigre : évitons sa prolifération

Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse

Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.

Remplir les soucoupes des pots de fleurs

Vérifier le bon écoulement des eaux

Entretien du jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets

Couvrir toutes les réserves d'eau.

### BNSSA

## DEVIENS SAUVETEUR SECOURISTE, PASSE TON BNSSA À L'ARCHIPEL !

LE BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

**TESTS LE 18 SEPTEMBRE DE 9H A 13H SUR INSCRIPTION**

- Formation de 3 semaines de 35h pendant les vacances scolaires, soit 105 heures de formation
- Entraînement sportif hebdomadaire obligatoire (vendredi)

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE FINANCE 50%\* DE LA FORMATION POUR LES JEUNES DU TERRITOIRE

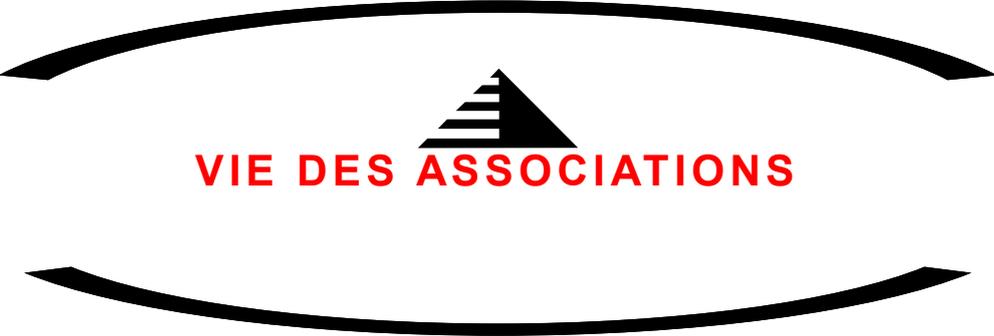
**CONDITIONS NÉCESSAIRES :**

- Avoir 17 ans le jour du diplôme
- Être apte physiquement

\* limité à 12 personnes

#sauvedesvies

PLUS D'INFORMATIONS :  
Point Information Jeunesse du Pays de L'Arbresle  
Place Pierre-Marie Durand  
69210 L'Arbresle  
04 74 72 02 19 • [pij@paysdelarbresle.fr](mailto:pij@paysdelarbresle.fr)  
[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)



# VIE DES ASSOCIATIONS

## COMITÉ DES FÊTES

Contact : Lucette MARTINAGE ([lucettemartinage@orange.fr](mailto:lucettemartinage@orange.fr))



Nos projets, les voilà, et nous espérons bien les concrétiser !!....  
..... On vous y attend nombreux !!

-----  
De plus amples informations, en temps voulu, dans vos boîtes aux lettres.

-----  
**Samedi 16 octobre 2021**

Soirée théâtre

« Aux premières loges » de Serge TRAVERS

Comédie sociale tout public

La pièce partage 90 minutes de la vie d'Angèle, concierge d'immeuble,  
Et tente de cerner la personnalité d'une femme qui n'est peut-être pas celle que l'on pensait qu'elle était.....

-----  
**Samedi 13 novembre 2021**

Soirée théâtre

« Adieu, je reste !! » d'Isabelle MERGAULT

Comédie désopilante

Engager sa maitresse pour tuer sa femme, est-ce vraiment une bonne idée ??.....

-----  
**Samedi 4 décembre 2021**

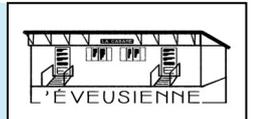
Téléthon

« Lumières sur le téléthon »

Participez à cette grande fête solidaire au service de la lutte contre les maladies rares.

## L'ÉVEUSIENNE

Contact : Régine PASQUIER 06 84 34 83 75



Après deux saisons compliquées, l'association L'Éveusienne espère que ses activités vont pouvoir reprendre à partir du lundi 13 septembre, sans arrêt brutal en cours d'année.

- Cette année, nous vous proposons une nouvelle activité : le **Hatha Yoga** le lundi de 14h30 à 15h45 et de 19h à 20h15 salle Le Corbusier.

- **Pilates** : jeudi 16 septembre (9h-10h) et vendredi 17h30-18h30 salle Le Corbusier.

- **Ateliers mémoire** : vendredi 17 septembre 9h30-11h (un vendredi sur deux) salle La Brévenne.

- **Tarot** : lundi 13 septembre de 13h50 à 17h30 salle La Brévenne.

Amateur (trice) de ce jeu de tous niveaux, venez nous retrouver dès le lundi 13 septembre à partir de 13h50 salle La Brévenne.

Attention, jusqu'à nouvelles dispositions règlementaires, l'excuse vous aidera à réussir votre contrat mais ne pourra pas justifier l'absence de pass sanitaire et de masque. Les mesures de distanciation seront respectées.

La pratique de ce jeu permet de développer mémoire et concentration peut-être un peu endormies pendant cette longue période particulière.

- **Couture** : mercredi 15 septembre de 8h30 à 11h30 salle La Brévenne.

Pour accéder aux salles municipales :

**pass sanitaire valide ou test PCR de 72h maximum. Le port du masque est obligatoire en salle sauf pour le sport.**

N'hésitez pas à nous rejoindre, les 2 premières séances sont gratuites.

## **SPORT ET DÉTENTE**

Contacts : Pierre DELAGE 06 15 73 20 61 – Annick BERTHET 06 18 21 85 63



L'Association SPORT ET DÉTENTE d'ÉVEUX vous informe de la reprise de ses cours de gymnastique volontaire les 14 et 16 septembre 2021 à la mairie, Salle Le Corbusier, les mardis à 10h30 et 20h, les jeudis à 20h.

Heureux de vous retrouver.

Nous vous attendons nombreux et vous offrons la possibilité de venir assister à un cours sans engagement.

À bientôt, et penser à votre pass sanitaire obligatoire ainsi qu'une grande serviette pour recouvrir les tapis fournis par l'association.

## **APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE L'EAU VIVE)**

Contact : [ape.leauvive@gmail.com](mailto:ape.leauvive@gmail.com)



La rentrée a sonné ! et avec elle le retour de l'évènementiel scolaire qui rythmera notre année.

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école L'Eau Vive sera cette année encore très active dans le village avec l'organisation de plusieurs rendez-vous conviviaux à l'instar de la kermesse de l'école du 2 juillet dernier où parents et enfants se sont régalés de réjouissances tant attendues.

C'est avec joie que l'équipe de l'APE était présente à l'école les 2 & 3 septembre pour le pot d'accueil des parents de maternelle et primaire afin de donner le ton de cette année 2021-2022.

Nous vous donnons ensuite rendez-vous le 31 octobre pour la soirée d'Halloween avec les Éveusiens qui ne seront pas partis en week-end ☺, en novembre pour la vente de chocolats de Noël, le 4 décembre au Téléthon pour une orgie de crêpes (ainsi que la distribution des sapins de Noël) et le 11 décembre pour la désormais célèbre et incontournable vente de pizzas au feu de bois !

L'arbre de Noël des petits et des grands (buvettes, jeux, animations, etc...) aura lieu le 19 décembre 2021 dans la salle Le Corbusier afin de clôturer 2021 dans la joie et la bonne humeur !

L'année 2022 sera également ponctuée d'immanquables tels que le carnaval des enfants, le LOTO, des animations inédites en mai : Dégustation de vin et Atelier Do It Yourself et enfin la superbe kermesse du 1<sup>er</sup> Juillet (le tout sous couvert d'autorisation sanitaire bien sûr, mais restons positifs !)

À vos agendas !

**NB** : le 30 septembre 2021 se tiendra l'AG de l'Association APE avec son Conseil d'Administration. Ce dernier se compose des parents d'élèves, que nous espérons de plus en plus nombreux ! N'hésitez pas à nous rejoindre (pass sanitaire nécessaire car dans les locaux de la mairie). À bientôt.

## **MJC Fleurieux-Éveux**

Contact : Emmanuel JACQUOT



### **Youpitalala Festival, 19 Septembre 2021**

Billetterie ouverte - attention places limitées et pass sanitaire de rigueur

toutes les infos détaillées sont sur le site <https://youpitalala-festival.jimdosite.com/>



### **Soirée Halloween,**

**4 novembre 2021**

Soirée d'animation  
autour d'Halloween



### **Ouverture inscription Ateliers de la**

**saison 2021-2022** : Les ateliers de l'année sont déjà visibles sur le site de la MJC : nous tentons cette année beaucoup de nouveautés!

[www.mjceveuxfleurieux.fr](http://www.mjceveuxfleurieux.fr)

### **Les Réunions de la MJC**

**CA : Prochain CA le 29 Septembre 2021, 20h30**

Les commissions enfance, développement durable, repair café, communication, finance, roots de Campagne reprendront courant octobre, une fois que la rentrée et le Youpi seront passés.

Les réunions sont ouvertes à tous et auront lieu en présentiel, en général à la MJC. Écrivez un mail au bureau pour connaître le lieu et la confirmation de la date et de l'horaire. Pour plus d'infos contacter : [bureau@mjceveuxfleurieux.fr](mailto:bureau@mjceveuxfleurieux.fr)

## ÉVEUX ET SON PATRIMOINE

Contact : Albert VOGÉ (albert.voge@orange.fr)



### Conférences sur l'art moderne et contemporain

Le cycle de conférences sur l'art moderne et contemporain animées par le frère dominicain Marc CHAUVEAU, historien de l'art, organisé par notre association en partenariat avec la municipalité va reprendre à l'automne. Ces conférences ont lieu salle d'animation Le Corbusier à la mairie à 20h30 (Participation libre aux frais).

Les dates et thèmes proposés sont :

Vendredi 15 octobre 2021

**Le renouveau de la tapisserie moderne et contemporaine des années 1960 à nos jours.**

Vendredi 5 novembre 2021

**CÉSAR**, sculpteur majeur de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.

Vendredi 26 novembre 2021

**Mère Geneviève GALLOIS**, une bénédictine artiste.

Vendredi 17 décembre 2021

**La Chapelle d'Hem : ROUAULT, MANESSIER, DODEIGNE.**

L'histoire d'une commande d'un mécène esthète dans les années 1950.

Vendredi 14 janvier 2022

**HARTUNG et l'abstraction lyrique.**

Vendredi 5 février 2022

**Les magiciennes de la terre.** L'art et la nature au féminin.

## MÉDIATHÈQUE

Contact : Loré VINDRY



La médiathèque reprend ses horaires habituels, soit : le jeudi de 15h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h hors vacances scolaires.

Le pass sanitaire est exigé pour accéder à la médiathèque et le masque reste toujours obligatoire pour les adultes et les enfants de plus de 5 ans.

Nous vous proposons un service Drive, il suffit de nous appeler : Joëlle ROSIER 06 31 50 02 05  
Loré VINDRY 07 87 06 45 17

## LACIM (LES AMIS D'UN COIN DE L'INDE ET DU MONDE)

Contact : Catherine AMBLARD



### L'association LACIM compte sur vous!

Notre comité local LACIM Éveux, L'Arbresle & Ouest Lyonnais reprend ses activités restées en veille pendant cette longue période de contraintes sanitaires. Nous vous invitons à nous rejoindre pour soutenir notre action.

**Notre prochaine expovente d'artisanat solidaire** aura lieu **samedi 20 novembre et dimanche 21, salle Claude Terrasse à L'Arbresle**. Vous y trouverez un grand choix d'objets d'artisanat du Sud, Mali, Niger, Madagascar, Inde, Haïti, Pérou... et des produits équitables, thé, café, riz, chocolat ... Des idées originales de cadeaux pour les fêtes de fin d'année !

**Notre comité LACIM soutient depuis 2016 le village de TOMBO GARBA au Niger**. Après le puits, l'alphabétisation des femmes, la formation à l'agriculture durable, la construction d'une banque de céréales, il reste à réaliser **2 classes en semi dur** pour résister aux fortes pluies de la saison humide. Et pour encourager la scolarisation des filles, il serait souhaitable d'y adjoindre des latrines.

**Nous recherchons des fonds complémentaires pour terminer ce projet école + latrines.**

Nous aimerions ensuite mettre fin à ce jumelage et tourner notre aide vers un village de Madagascar, en partenariat avec une association franco-malgache.

**Merci d'avance pour votre solidarité et pour vos dons.** Ils sont à transmettre par chèque à l'ordre de LACIM à :

Catherine Amblard, 638 montée d'Éveux - 06 24 70 61 77  
ou Jean Savary, 70 allée des Merisiers - 06 89 77 38 80.

Vous recevrez un reçu fiscal donnant droit à une déduction fiscale de 66% de votre don.



Nos activités reprennent, mais celles de Pierre-Jean ZANNETTACCI aussi, qui ressort le vieux dossier de déviation qu'il persiste à vouloir faire passer par ÉVEUX grâce à un copié collé d'ancien projet de 2011.

Une énième étude à 60 000 € HT et il obtient l'accord des élus de la CCPA pour proposer de faire emprunter la montée d'ÉVEUX par des semi-remorques de 40 T après un passage sous la voie ferrée à la gare de L'ARBRESLE en laissant SAIN BEL de côté.

Ce vieux projet de fond de vallée qui ne soulagerait pas L'ARBRESLE a déjà été recalé alors que d'autres solutions pérennes existent qui ne sont malheureusement pas étudiées.

La ligne ferroviaire de fret est stoppée à SAIN BEL, augmentant de ce fait le nombre de camions qui passent par L'ARBRESLE et qu'il veut faire transiter par ÉVEUX.

Nous poursuivons notre lutte pour faire entendre le bon sens et nous avons toujours besoin de vous.

Venez nous retrouver **Vendredi 22 Octobre 2021 à 20h30** salle Le Corbusier à la mairie d'ÉVEUX pour notre Assemblée Générale au cours de laquelle nous vous apporterons les dernières informations complètes.

L'ADEPECE

## **SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile)**

Contact : La Tourette 69210 ÉVEUX-04 74 01 32 56



**Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile)** recherche pour son équipe 2 aides-soignants (es) pour élargir son offre de soins.

Si vous êtes diplômé ASDE, AMP, DEAES option collectivité ou soins à domicile, nous vous proposons 2 postes à 80% au plus proche de votre domicile.

Vous travaillez sous la responsabilité de l'IDEC au sein d'une équipe dynamique et bienveillante.

Ce poste vous offre une qualité de vie au travail valorisant des soins de qualité mais aussi relationnels.

**Précisions** : 6 patients max/tournée. Horaires coupés en temps plein 8h-12h / 17h-20h. En temps partiel 8h-12h et quelques soirs par mois, selon le temps de travail. Matériel professionnel fourni, marraine de parcours, réunion d'équipe.

Salaire brut 1 952,50 € / mois en ETP pour un jeune diplômé + prime diplôme 60.50 €. Prime dimanche et JF 45% du taux horaire travaillé. Reprise ancienneté.

Postes vacataires possibles selon les mêmes conditions + prime de précarité et CP.

**Site internet de la mairie : [www.eveux.fr](http://www.eveux.fr)**



**PROCHAIN BIENTÔT à ÉVEUX MI NOVEMBRE 2021**



# CALENDRIER DES ACTIVITÉS



## SEPTEMBRE

- 18 et 19 JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE.  
Dimanche 19 MJC FLEURIEUX ÉVEUX Youpitalala.  
Mercredi 22
- 
- Mercredi 29 MJC FLEURIEUX ÉVEUX Conseil d'Administration.  
Jeudi 30 APE Assemblée Générale 20h30 salle La Brévenne.

## OCTOBRE

- Mardi 12 CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE après-midi des aînés 14h salle Le Corbusier.  
Vendredi 15 ÉVEUX ET SON PATRIMOINE, conférence du Frère Marc Chauveau, le Renouveau de la Tapisserie Moderne et Contemporaine des années 1960 à nos Jours, 20h30 salle Le Corbusier.  
Samedi 16 COMITÉ DES FÊTES, soirée théâtre, « Aux premières loges » salle Le Corbusier.  
Vendredi 22 ADEPECE Assemblée Générale 20h30 salle le Corbusier.  
Dimanche 31 APE Soirée Halloween salle Le Corbusier.  
Nuit du 30 au 31 PASSAGE À L'HEURE D'HIVER. Je recule ma montre d'une heure

## NOVEMBRE

- Jeudi 4 MJC FLEURIEUX ÉVEUX Soirée Halloween.  
Vendredi 5 ÉVEUX ET SON PATRIMOINE, conférence du Frère Marc Chauveau ,CÉSAR sculpteur majeur de la seconde moitié du 20ème siècle, 20h30 salle Le Corbusier.  
Jeudi 11 COMMÉMORATION de L'Armistice de 1918, monument aux morts, square de l'église 10h.  
Samedi 13 COMITÉ DES FÊTES, soirée théâtre, « Adieu, je reste » salle Le Corbusier.  
20 et 21 LACIM Expovente d'Artisanat Solidaire salle Claude Terrasse L'ARBRESLE.  
Vendredi 26 ÉVEUX ET SON PATRIMOINE, conférence du Frère Marc Chauveau, Mère Geneviève GALLOIS, une bénédictine artiste, 20h30 salle Le Corbusier.

